

Editorial

Autor(en): **Jenny, Alain**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **49 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL

Dr. Alain Jenny
président, S.E.E.S.
Lausanne

Préoccupées depuis leur fondation de faciliter le dialogue entre milieux qui risqueraient de s'affronter, les Rencontres suisses ont organisé le 13 avril à Berne une journée "Economie-écologie". Les participants provenaient d'associations écologistes engagées et des milieux industriels. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, leurs interventions, publiées dans le présent numéro, montrent davantage une convergence des points de vue qu'un affrontement; comme si, à l'instar du patronat et des syndicats suisses qui surent inventer la paix du travail il y a un demi-siècle, on assistait à la naissance de la paix de l'environnement.

A des nuances près - parfois importantes - un consensus s'est dégagé pour protéger la nature sans renoncer à un développement économique harmonieux.

Ce "programme commun" permettra d'atteindre des objectifs qui pourraient paraître contradictoires mais qui ne le sont pas. En effet, la correction des abus en matière de pollution de l'air, de l'eau et des sols ainsi que de gaspillages énergétiques contribuera à sauver une économie industrielle que la récession menace. Elle lui fournira ainsi de nouveaux marchés fort bienvenus au moment où les mirages de l'Est s'estompent.

Mais il ne faut pas se contenter de soigner les conséquences apparentes du mal et générer du chiffre d'affaire en lavant les fumées, les gaz et les effluents liquides, en brûlant les déchets solides et en enterrant les résidus. Il faut innover et passer à une économie non polluante. C'est à ce défi que s'attaquent les groupes industriels dynamiques du monde entier. C'est là pour l'industrie suisse une occasion bienvenue de renoncer au protectionnisme et à la barrière des cartels et de se battre sur un terrain de compétition international où elle bénéficie encore de quelques avantages. Car si l'on ne démantèle pas les cartels assez vite, c'est la mort de l'économie suisse de demain, et l'impossibilité d'intégrer notre pays aux grands enjeux européens et mondiaux.

Le protectionnisme ne sauvera pas les grands groupes sclérosés fabricants de technologies obsolètes; on ne reculera que pour mieux sauter. Mais le retour à une véritable économie de marché permettra peut-être à de jeunes entreprises de décoller, et à la Suisse de jouer le rôle qui est le sien dans l'Europe en construction. En tablant notamment sur les fabuleux marchés ouverts par la protection de l'environnement.

